



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

économie et finances

Question écrite n° 54659

## Texte de la question

M. Armand Jung attire l'attention de M. le ministre des finances et des comptes publics sur la modernisation de la direction générale des finances publiques. Dans le cadre de cette réforme, l'implantation des centres des finances publiques doit faire l'objet d'un schéma d'adaptation triennal. Il souligne que plusieurs organisations syndicales s'inquiètent de cette perspective et craignent la dégradation du niveau des services rendus à tous les publics si ces choix budgétaires devaient perdurer. Ces mêmes organisations syndicales regrettent qu'au moment où la fréquentation des guichets n'a jamais été aussi dense, le tout numérique soit privilégié au détriment du contact humain. Face à l'inquiétude croissante des agents des services des finances publiques, il souhaite qu'il lui apporte des précisions sur cette importante réforme et qu'il lui indique si des moyens supplémentaires pourraient finalement être alloués à la direction générale des finances publiques pour qu'elle puisse mener à bien sa mission de service public.

## Données clés

**Auteur :** [M. Armand Jung](#)

**Circonscription :** Bas-Rhin (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 54659

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** Finances et comptes publics

**Ministère attributaire :** Finances et comptes publics

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [29 avril 2014](#), page 3507

**Question retirée le :** 8 mars 2016 (Fin de mandat)